

Mardi 24 octobre 2017, 8h-14h,
Le Village by CA Centre-est, Champagne-au-Mont-d'Or

sur le thème :

Intelligence artificielle, blockchain, données personnelles : quels nouveaux défis pour le droit ?

La révolution numérique provoquée par l'essor des nouvelles technologies a bouleversé en profondeur la société humaine.

Il est impensable aujourd'hui de résister aux transformations structurelles qu'entraîne la digitalisation en particulier sur nos flux de communication, de stockage de nos informations et sur notre organisation en général.

Ces transformations fondamentales impactent bien entendu l'univers professionnel dans toutes ses composantes.

Le digital défie donc, parmi d'autres, le monde du droit, qui pourtant, a l'habitude de fixer les règles du jeu.

En rebattant les cartes, en bousculant d'ores et déjà les pratiques, en sortant des cadres établis, la révolution digitale met le monde du droit à l'épreuve de la modernité.

Comment l'intelligence artificielle remet en cause le monde du droit ?

Comment la blockchain remet en cause la notion de tiers de confiance tout en apportant un gage de sécurité ?

Que devient l'individu dans ce monde en fusion : comment assurer sa nécessaire protection face aux développements de technologies qui pourraient devenir liberticides ?

Autant de questions que nous aborderons avec des experts, des praticiens et dont nous débattons avec les participants, avec une approche résolument pragmatique.

PROGRAMME

8h - Accueil

8h30 - Introduction par **Jean-Pierre LAC**, Président de Lyon Place Financière et Tertiaire et **Jean-Pierre GITENAY**, Avocat Associé, Lamy Lexel et Vice Président de LPFT

8h45 - **COMPRENDRE : intelligence artificielle et blockchain, de quoi parle-t-on ?**

- **Olivier CHADUTEAU** - Managing Partner, Day One
- **Benoit FAVRE NICOLIN** - Associé, KPMG
- **Jean-Luc MARINI** - Directeur Général en charge de la R&D, Safety data - CFH / Fondateur & Président, Wise Away / Ex-Universitaire
- **Frédéric PANCHAUD** - Directeur de l'offre Blockchain, VISEO

9h35 - **ANTICIPER : vers quelles transformations allons-nous, dans les pratiques et le rapport au droit ?**

- **Marc CLEMENT** - Juge, Cour administrative d'appel de Lyon
- **Marie du GARDIN** - Avocat Associé, Fidal
- **Mathieu FONTAINE** - Notaire, Président de la Commission Numérique, Congrès des Notaires de France

• **Jean-Philippe LALIGAND**, Directeur Juridique Groupe, Akka Technologies

• **Julie Le GOFF** - Avocat Associé, Co-fondateur, Pomelaw

Débats animés par **Jean-Pierre GITENAY** et **Guirec PENHOAT**, DGA, Fiducial et membre du bureau de LPFT.

11h / 11h15 - Pause

11h15 - **S'INTERROGER : et les données personnelles dans tout ça ?**

- **Aurélié DANTZIKIAN-FRACHON** Avocat Associé, Lamy Lexel
- **Marie-Eve SAINT CIERGE LOVY** Directeur Marketing, Groupe Apicil

Interrogées par **Thierry FAVARIO** Maître de Conférences, Université Lyon 3

11h45 - **PRENDRE DE LA HAUTEUR : quel univers juridique pour demain ?**

- **Christiane FERAL-SCHUHL** - Avocat Associé, Cabinet Feral-Schuhl / Sainte-Marie / Ancien bâtonnier du Barreau de Paris

12h45 - Cocktail déjeunatoire

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : CLIQUEZ-ICI

NOS PARTENAIRES



AVEC LE SOUTIEN DE **FIDAL**
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

AVOCATS : cette biennale vous permettra de valider 4 heures de formation continue.



30 ANS
À CONNECTER
LES ACTEURS
RÉGIONAUX

Notre association réunit les acteurs de la Place Financière et Tertiaire de Lyon et d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Notre vocation : mobiliser les professionnels qui composent cette place (monde bancaire, investisseurs, métiers du chiffre et du droit, conseils, DAF...), créer le débat sur des thématiques financières et économiques, faire le lien avec les autres acteurs économiques et promouvoir ces compétences. Elle fête en 2017 ses 30 ans.